

# Accord cadre de coopération pour le placement franco-allemand

FRONTIÈRE	France-Allemagne
TERRITOIRE	Rhin Supérieur
DATE DE SIGNATURE	26 février 2013
PARTENAIRES	Pôle Emploi Alsace, Agentur für Arbeit Bade-Wurtemberg, Pôle Emploi Lorraine, Agentur für Arbeit Sarre-Rhénanie-Palatinat
OBJECTIF	Placement transfrontalier des demandeurs d'emploi
ACTIVITÉ PRINCIPALE	Renforcement du suivi et de l'appui personnalisés à l'embauche via des conventions locales de coopération entre services publics pour l'emploi

## QUEL EST LE CONTEXTE ?

La frontière franco-allemande du Rhin Supérieur délimite deux bassins d'emploi aux caractéristiques opposées.

Si l'Alsace compte 9,5 % de chômage, avec des taux qui s'accroissent dans les zones d'emploi de Strasbourg et de Mulhouse (10,6 et 11,6 % respectivement), le Land de Bade-Wurtemberg jouit d'une situation de quasi plein-emploi avec environ 4 % de chômage<sup>127</sup>.

Près de 47 000 Français<sup>128</sup> franchissent ainsi chaque jour la frontière franco-allemande pour travailler en Allemagne, où les besoins de main-d'œuvre sont élevés et seront amenés à croître davantage dans



Le centre pour l'emploi franco-allemand, Strasbourg-Ortenau

<sup>127</sup> Chiffres du premier trimestre 2013; source: ADEUS

<sup>128</sup> Chiffres pour l'Alsace et la Lorraine; source: Accord-cadre de coopération pour le placement franco-allemand